Mai 2013

Bulletin Municipal n°7

Saint-Etienne-de-Cuines

> Sommaire

> Le mot du Maire page 3

> L'écho du Conseil Municipal pages 4-5

> Les commissions communales pages 6-7

> Budget primitif 2013 page 8

> Bibliothèque municipale page 9

> Etat civil :
- Naissances 2012 page 10
- Mariages 2012 page 11
- Décès 2012 page 12

> Vie économique page 13

> Le coin des associations pages 14 à 23

> Quelques temps forts de la vie au village pages 24 à 29

> Le groupe scolaire Moïse André Collomb pages 30-31

> Vie scolaire page 32

> Vie périscolaire : DECLICC page 33

> Bien vivre pages 34-35

> A l'honneur ! page 36

> Informations diverses page 37

> Rappel - mise au point page 38

> Agenda des manifestations page 39

> Renseignements utiles page 40

Réalisation : Commission Information et Communication de Saint Etienne de Cuines
Impression : Imprimerie Perso Saint Jean de Maurienne
Photos de la Commission Information et Communication et de J.Y. TOESCA.
Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la confection de ce bulletin par la transmission de leurs articles, écrits, photos, etc.

> Le mot du Maire

Discours extrait de la cérémonie des Vœux du 11 janvier 2013

Remerciant tous les invités de leur présence, M. le Maire aborde le sujet qui déterminera l'avenir du Canton, à savoir la création de la future Communauté de Communes. Rappelant les actions menées depuis de nombreuses années par la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, la nécessité d'aboutir à un consensus impose de part et d'autres, des compromis notamment en matière de représentativité.
Toutefois, l'adhésion de la Commune d'EPIERRE ayant été rejetée, reste le sujet de l'intégration des Communes dans la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GLANDON. Dans la mesure où les interrogations liées à la situation financière de la C.C.V.G. ne sont pas levées, plusieurs Communes s'opposent à cette intégration. M. le Maire propose, dans un premier temps la création d'une Communauté à 11 Communes, en ayant comme objectif, l'entrée de la C.C.V.G., lorsque les problèmes de cette structure seront définitivement levés.

Dans ce contexte, M. le Maire précise que, la maîtrise d'œuvre de ce projet doit être menée, par la seule personne ayant obtenu la légitimité, à savoir lors des élections cantonales, le Conseiller Général du Canton.
Mais, dans cet esprit, des actions sont menées avec la Commune de SAINTE-MARIE-DE-CUINES pour l'aménagement de l'accessibilité de la zone commerciale, et, M. le Maire tient à préciser l'excellente collaboration permettant l'émergence de projets communs. Cette action répond également à une demande très forte des habitants des « Cités Bozon » qui, par l'intermédiaire d'une pétition ont fait valoir leurs préoccupations quant à l'accès à cette zone.

Si nous avions le projet de construire une cantine scolaire pour nos élèves, l'année dernière, les contraintes budgétaires nous ont obligés à revoir nos positions.
Devant cette demande pressante des parents, nous nous sommes rapprochés de la Commune de SAINTE-MARIE-DE-CUINES et, cette sollicitation a permis l'accueil de nos élèves des classes maternelles et primaires à la cantine de SAINTE-MARIE-DE-CUINES, avec l'intervention de l'association DECLICC, nous permettant de mutualiser les moyens, et, de minimiser les investissements en matière d'infrastructures.

Bien sûr, les sujets relatifs à notre Commune sont essentiels, et, nous devons répondre aux défis qui seront posés dans les années futures.
« Je pense essentiellement à la restructuration des Cités Bozon ». Cette opération, qui prendra de nombreuses années, doit être engagée, dès maintenant, dans une phase d'étude, qui ne se fera qu'avec les résidents. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée pour permettre la réalisation d'une opération, qui sera la plus importante dans ces prochaines années.
Et, puis, bien sûr, depuis 10 ans, nous travaillons avec le C.H.C.R., à la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau du Bâcheux. Depuis septembre 2012, cette structure est enfin à son terme, et, les premiers kilowatts sont vendus à E.D.F. Cet investissement, d'un montant de 5.5 millions d'euros financé intégralement par la S.E.M « LES FORCES DU BACHEUX » permettra à notre Commune de percevoir des recettes à moyen terme.

Mais nous n'occultons pas les éléments de notre patrimoine, notamment les bâtiments significatifs de l'histoire de notre Commune, par exemple, la Chapelle du Mollaret, que nous essayons de préserver par des actions de consolidation.
Bien sûr, notre action, si elle peut être utile, se concentre sur la préservation de l'emploi et, nous n'avons pas forcément de réponses face aux décisions d'une entreprise comme RAZEL qui a décidé de suspendre son contrat sur notre Commune. Quelques uns seront satisfaits de cette délocalisation, eu égard aux désagréments supposés liés à cette activité sans forcément penser aux emplois délocalisés.

Monsieur le Maire termine son intervention en remerciant les bénévoles de toutes les associations de la Commune qui se dépensent sans compter pour faire vivre leur passions, les enseignants du groupe scolaire, avec qui, nous entretenons des relations privilégiées par le biais de la commission des écoles afin de permettre à nos élèves de vivre une scolarité dans la plus grande sérénité, le personnel communal pour son travail quotidien.
En ayant une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, Monsieur le Maire souhaite à tous une année nouvelle pleine de bonheur et de santé, et donne rendez-vous à l'assemblée pour l'an prochain.

La parole est donnée à Jean-Louis PORTAZ, Conseiller Général, qui nous a fait l'honneur d'être présent à cette soirée.

LIAISON FERROVIAIRE LYON - TURIN

- Réunion du 19 mars 2012 -

Le conseil municipal :

- **PREND ACTE ET SE SATISFAIT** de l'abandon de la mise au grand gabarit de la ligne historique dans la vallée de la Maurienne.

- **REGRETTE** qu'aucun calendrier ne soit mentionné pour la réalisation de la deuxième phase de l'opération et qu'aucun plan de financement ne soit établi.

- **EXIGE** que les tunnels de Chartreuse/ Belledonne/ Glandon soient réalisés selon un planning permettant une mise en service concomitante avec le tunnel de base franco italien dont les élus souhaitent que la date de démarrage du chantier en 2013 soit respectée. En effet ces itinéraires d'accès ne seront pertinents et utiles pour le fret que s'ils sont en continuité avec le réseau national et international.

- **DEMANDE** à ce que de réelles décisions interviennent par l'instauration de mesures coercitives et réglementaires avec notamment la suppression de l'autorisation faite aux poids lourds de 44 tonnes et celle envisagée pour les 60 tonnes de pouvoir circuler sur nos routes, en totale incohérence avec le développement du report modal de la route au rail et du Grenelle de l'environnement.

- **EXIGE** que l'intégralité des requêtes formulées par les habitants de notre commune, et celles portées au registre, jointes en annexe, ainsi que celles des élus du conseil municipal, citées ci-après, soient prises en compte.

Les observations portent sur :

✓ La réalisation d'une tranchée couverte dès la sortie du tunnel des Cartières et jusqu'à l'entrée du tunnel du Glandon.

✓ L'exigence que lors de la réalisation de la deuxième phase, constituée de la ligne nouvelle entre Avressieux et Saint Jean de Maurienne, le percement débute de façon à ce que ces travaux soient finis en même temps que ceux de la première phase.

✓ L'exigence que les deux tubes soient réalisés en même temps afin d'éviter deux fois les mêmes désagréments pour nos habitants.

✓ La restauration de la ressource en eau qui tendrait à disparaître du fait du percement des tunnels.

✓ Le rétablissement des accès à flanc de montagne malgré l'espace contraint.

✓ La limitation de l'impact visuel de l'ouvrage passant à l'air libre.

✓ La mise en place de protection acoustique des habitations situées en rive droite de l'Arc compte tenu de la proximité du nouveau réseau avec les parois rocheuses qui renvoient le bruit. En outre, dans le cadre des études ultérieures à l'enquête, les élus du conseil municipal réclament de connaitre les mesures acoustiques maximum du projet et demandent que soient réalisées des modélisations sur le « bruit émergent » en dB (A) de la ligne à grande vitesse en comparaison des mesures de « bruit moyen » en [LAeq-dB(a)] présentées dans l'enquête publique.

…/…

…/…

Une délibération complémentaire a été prise lors de la réunion du 16 octobre 2012 :

Le Conseil Municipal :
- **EXIGE** une tranchée couverte au droit du tunnel du Glandon, compte tenu que l'efficacité acoustique d'un merlon n'ait pas été estimée.
- **EXIGE** que RFF, suite aux recommandations émises, ne retienne pas les dépôts DPT 29a et 30, situés en zone agricole, pour le stockage des matériaux.
- **EXIGE** une négociation directe avec la commune pour régler les problèmes de circulation liés au chantier.
- **EXIGE** un état des lieux de la ressource en eau de la commune, avant le début du chantier et au terme de celui-ci. RFF devra s'engager à effectuer tous les travaux nécessaires au rétablissement et à l'amélioration de cette ressource et de sa distribution.

MOTION CONTRE L'OUVERTURE DES GRANDES SURFACES LE DIMANCHE MATIN

Depuis peu, plusieurs grandes surfaces de la vallée et du canton ont décidé d'ouvrir leurs portes le dimanche.
L'ouverture de ces enseignes entraînera la modification de l'équilibre économique et social sur le canton et impactera directement les petits commerces de proximité des communes environnantes et des stations.
L'ouverture des grandes surfaces, le dimanche, nuira à la vie familiale, associative, culturelle et sportive des salariés concernés.
Le conseil municipal affirme son opposition au travail dominical et apporte son soutien aux salariés de toutes les enseignes de la vallée.

- Réunion du 19 mars 2012 -

INTERCOMMUNALITE

Le conseil municipal devant se prononcer sur le périmètre de la Communauté de Communes conformément à l'arrêté préfectoral du 23/07/2012 :
- **REFUSE** catégoriquement que la commune d'Epierre soit intégrée dans le périmètre proposé.
- **REFUSE** l'adhésion à la Communauté de Communes de la Vallée du Glandon.

- Réunion du 02 octobre 2012 -

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Compte tenu des difficultés rencontrées pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (transport scolaire, accueil périscolaire, etc.), le conseil municipal **:**
- **DECIDE** de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur notre Commune.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer les services de l'Education Nationale et le Conseil Général au titre des transports scolaires.

- Réunion du 05 mars 2013 -

Commission des écoles

Dès la Rentrée de septembre 2012, notre commune en collaboration avec la commune de Ste-Marie-de-Cuines a pu offrir à l'ensemble des élèves des classes maternelles et primaires du Groupe Scolaire Moïse Collomb un service de restauration scolaire sur la commune de Ste-Marie-de-Cuines (salle polyvalente).
Le transport organisé par la commune de St-Etienne-de-Cuines est entièrement gratuit pour les familles.
L'association DECLICC assure la gestion de ce service. Un intervenant encadre les enfants pendant le trajet ainsi que sur le site. Les enfants peuvent donc tranquillement prendre leur repas et ont même le temps de pouvoir jouer avant la reprise des classes !
Les familles intéressées peuvent se renseigner soit en Mairie (04.79.56.22.38), soit auprès l'association DECLICC (04.79.56.35.06).

Les inscriptions se font auprès de DECLICC.

Commission des travaux

Travaux de curage du « Bial »
Le Bial nous a causé cette année de gros soucis. En effet, à l'automne et à plusieurs reprises, celui-ci a inondé la route au niveau du restaurant "Le plein sud". La faible pente du Bial dans ce secteur facilite l'accumulation de limon auquel s'ajoute les déchets sauvages laissés par certains qui utilisent le Bial comme dépotoir, ont entrainé l'obstruction de la buse passant sous la RD. Un curage et un reprofilage de celui-ci sur environ 150 mètres a permis de remédier au problème.

> Les commissions communales

Route des Côtes

De nombreuses remarques ayant trait à l'état de la route des Côtes nous ont été adressées. Une première étape, incomprise par bon nombre de personnes, a déjà été réalisée : la réfection de la partie la plus haute de cette route. Certes, ce n'est pas la plus utilisée mais c'était la plus abîmée. Afin de ne pas perdre le bénéfice d'une structure encore bonne il fallait rapidement recouvrir celle-ci d'un enrobé neuf, faute de quoi une reprise totale de la structure de la route aurait été bien plus onéreuse. Cette année devrait voir la reprise d'une partie du tronçon le Mollaret-les Côtes.

Places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite

Dans le cadre de l'accessibilité des "Personnes à Mobilité Réduite" (PMR) aux "Etablissements Recevant du Public" (ERP), des places de parking réservées à ces personnes ont été installées :

- une place de parking au niveau de la mairie,
- une place sur le parking de l'usine MBA,
- une place face au collège.

La plupart des lieux publics (mairie, poste, collège...) sont ainsi plus accessibles pour les PMR.

Aménagement de sécurité sur la RD 927 qui mène au magasin « Intermarché ».

Suite au déménagement du magasin « Intermarché » sur la commune de Ste Marie de Cuines, le conseil municipal a souhaité engager immédiatement une réflexion sur le cheminement piéton jusqu'a celui-ci. Il ne s'agissait alors, non pas de réaliser un aménagement uniquement sur notre commune mais bien un ensemble cohérent entre les deux communes limitrophes. En collaboration avec la commune de Ste Marie de Cuines, avec l'aide du Territoire de Développement Local (Service du Conseil Général) pour la partie administrative, une étude globale a donc été engagée. Suite à un appel d'offres, c'est le cabinet d'études Vial qui a été désigné pour la maîtrise d'œuvre. Plusieurs aménagements ont été proposés en tenant compte des particularités de chaque commune. Outre la sécurisation du cheminement piéton et l'aménagement paysager, un rétrécissement de la chaussée a été réalisé qui devrait inciter les conducteurs à réduire leur vitesse dans ce secteur sensible. Un re-profilage de la route permettra également un meilleur écoulement des eaux de pluie, évitant ainsi la formation de flaques, toujours désagréable au passage des voitures. Autre élément de sécurité, un éclairage spécial "passage protégé", permettant une meilleure visibilité des piétons traversant la route, a été installé au niveau du giratoire. Les travaux du projet retenu ont commencé à l'automne. Interrompus par l'hiver, ils ont aujourd'hui repris et devraient être terminés d'ici le mois d'avril. Le montant de ces travaux s'élève à 144 347 euros TTC.

> Budget primitif 2013

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant
Charges à caractère général	433 700,04
Charges de personnel	487 450,00
Atténuations de produits	85 200,00
Autres charges de gestion courante	382 240,00
Charges financières	17 123,00
TOTAL	1 405 713,04

Recettes	Montant
Excédent antérieur reporté	86 096,04
Produits des services	42 300,00
Impôts et taxes	1 014 617,00
Dotations et participations	228 500,00
Autres produits de gestion courante	26 000,00
Produits financiers	1 100,00
Produits exceptionnels	7 100,00
TOTAL	1 405 713,04

Section d'investissement

Dépenses	Montant
Non affecté	131 045,82
Salle polyvalente	12 000,00
Routes forestières	10 813,00
Eclairage public	8 000,00
Acquisition de matériel	29 000,00
Voirie	47 000,00
Bâtiments divers	10 000,00
Cantine scolaire	6 000,00
TOTAL	253 858,82

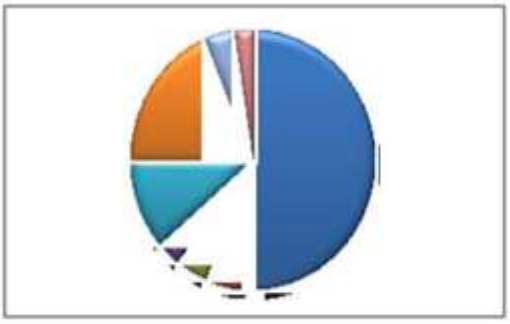

Recettes	Montant
Non affecté	253 858,82
TOTAL	253 858,82

> Bibliothèque municipale

À la bibliothèque...

Cette année encore, la municipalité a accordé une subvention à la bibliothèque qui a permis la présence de Mme Suzanne Roche, intervenante en arts plastiques afin de faire découvrir aux enfants différentes techniques d'art. Cette fois, ce sont les maternelles et les CE1 qui ont fait de la gravure. Comme toujours, ces ateliers sont très appréciés par les enfants et les enseignantes.

L'ours s'invite à la bibliothèque

Autour des nombreux albums jeunesse sur l'ours de la bibliothèque, une animation a été faite avec jeux (puzzles, loto, mémo…) et concours de dessins pour les enfants des écoles de St Etienne et de Ste Marie de Cuines, ainsi que le centre aéré de DECLICC.

La vie à la bibliothèque

Naissances 2012

Maëlle GUILLEMIN
Née le 05 janvier 2012
Fille de Laurent GUILLEMIN & Sandie BORDIER

Timéo CASTANIÉ
Né le 03 février 2012
Fils de David CASTANIÉ & Solène CLAVEL

Aldo Nicolas DEPLANTE
Né le 07 février 2012
Fils de Benjamin DEPLANTE & Letizia BUZZI

Noa François Dominique ROVASIO
Né le 11 février 2012
Fils de David ROVASIO & Solène BERTOUT

Loam CARTIER
Né le 08 mars 2012
Fils de David CARTIER & Delphine PERONI

Elise Emma Juliette SEYEUX
Née le 19 juillet 2012
Fille de Charles SEYEUX & Florence GEBHART

Noémie Laura CAFFIN
Née le 26 août 2012
Fille de Vincent CAFFIN & Nathalie TRONEL

Eva BALMON
Née le 18 octobre 2012
Fille de Dominique BALMON & Sandra VULSTEKE

Hugo Sébastien Jonathan DAL-ZOTTO
Né le 12 novembre 2012
Fils de David DAL-ZOTTO & Aurore GUENARD

Anaïs Fabienne Anne-France DELALUQUE
Née le 01 décembre 2012
Fille de Romain DELALUQUE & Laure VEYAN

Tamara Alexandra ENFON
Née le 22 août 2012
Fille de Julien ENFON & Yaroslava ILLYASHENKO

Mariages 2012

Sandra ANTONACCI
&
Raphaël
Jean-Christophe
MONTICO

le 21 avril 2012

Valérie Andrée SACHOT
&
Jérôme Bernard François
GENIN

le 25 août 2012

Nathalie Anna KAUFFMANN & Vincent Xavier FONTFREYDE

le 15 septembre 2012

Décès 2012

Maurice Aimé VIARD
Décédé le 24 janvier 2012

Arlette Christiane LARMANDE née SICARD
Décédée le 17 septembre 2012

Roger Claudius COLLOMB
Décédé le 30 octobre 2012

Roger ALLAMANNO
Décédé le 05 décembre 2012

Raymonde Claudia VIARD née CLERIN
Décédée le 13 décembre 2012

Arlette Alice BENDREF née TRAVERSAZ
Décédée le 20 novembre 2012

> Vie économique

✓*Taxi Belle Montagne* est devenu **Taxi MD Montagne**,
Conventionné pour le transport de malades assis.

✓*Changement de locaux du* ***cabinet infirmier,***
situé maintenant à la Résidence du Mont Cuchet.

✓*Changement de propriétaires des restaurants* ***L'Antidote*** *et* ***Le Plein Sud :***

Le restaurant L'Antidote vous accueille du lundi au dimanche de 7h30 à minuit et vous propose une cuisine traditionnelle le midi et les weekend. Une restauration rapide pourra également vous satisfaire le soir avec la vente de pizzas « sur place » et « à emporter ».

Restaurant fermé le jeudi. Contact et réservation : 04 79 59 28 54

Tous les menus du Plein Sud sont faits maison. Menu élaboré et proposé tous les jours. Plats à emporter également. Soirées concerts tous les vendredis et samedis soirs : groupes de musique, mais aussi magiciens, imitateurs. Ateliers créatifs les samedis après midis. Chaque dimanche, balades à poney gratuites autour du lac pour les enfants des clients du restaurant. Dès le mois d'avril accueil-relais des campings cars. À partir du jeudi 13 juin, après midis guinguette au bord de l'eau. Le Plein Sud vous propose des menus sur place dans son cadre bucolique : brunchs, « afternoon tea », repas familiaux (communion, anniversaire, mariage), repas d'affaires, séminaires. Restaurant fermé le dimanche soir. Contact et réservation : 04 79 59 13 95

L' Association « Héritage et Mémoire pour demain » *poursuit son chemin…de mémoire.*

Attachée à l'entretien et à la conservation du patrimoine local, elle a continué, en 2012, à œuvrer dans ce sens.

* Un magnifique bachat entièrement réalisé par Claude Belleville a été mis en place sur le chemin de l'Eglise par l'équipe masculine de l'association (Claude, Georges, Philippe, Milou, Roger). A l'occasion de son inauguration, le 3 juillet, la Présidente Mireille Morin-Collomb, tout en remerciant les artisans de cette belle réalisation, a rappelé que ce lieu était le cœur historique du chef-lieu de la commune, la maison commune et la maison d'école voisinaient avec l'église, sur cet éperon rocheux à l'abri des crues du Glandon, et ce jusqu'en 1900.

* Le repas champêtre du 1er dimanche d'août, sous le préau du groupe scolaire Moïse Collomb a connu un franc succès. Si Les diots polente cuisinés par Philippe et son équipe n'ont reçu que des félicitations de la part des convives, l'animation n'a pas été en reste. La musique était à l'honneur dès l'apéritif, servi place du four, avec le concert très applaudi de l'Echo des Montagnes. Tout au long du repas, l'accordéon de Patrick Déglise-Favre accompagné de Marceau a ravi l'assemblée.

* La Croix du Replat remise en état par les membres de l'association en 2009, a reçu, le 18 septembre, la bénédiction du Père Durieux. Ce qui donna lieu à un rassemblement convivial sous un magnifique soleil automnal.

* Le 9 octobre, l'association réunissait les Anciens de la commune autour de Jean-Claude Rapelli et Gérard Luna, pour évoquer, à partir de films et montages diapo, les célèbres vogues de Cuines des années 60 et 80. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer des souvenirs autour d'un sympathique apéritif dinatoire.

* L'association se félicite d'avoir œuvré, au côté de la Municipalité, à la sauvegarde de la Chapelle du Mollaret. Les 7 000 euros débloqués par la commune ont permis d'assainir et de consolider la Chapelle, la seule que possède notre commune.

L'Association Héritage et Mémoire pour demain a des projets qu'elle espère bien concrétiser en 2013, avec l'aide de toutes les personnes qui souhaitent la soutenir en rejoignant ses rangs.

Agir en Maurienne pour vaincre la maladie :

Un week- end anniversaire mémorable !

Notre compatriote Guy Reboul n'en est encore pas revenu… Le 21ème coup de cœur qu'il a organisé le week-end de ses 80 ans a été une belle réussite, pleine d'émotions..

Le bal du 24 novembre 2012, avec 19 accordéonistes, a réuni plus de 200 danseurs, venus pour certains, de tous les coins de l'hexagone, Bretagne, Alsace, Lozère, Hérault, Paris.

La course des enfants, le dimanche 25 novembre, a été un grand moment avec la venue du petit Enzo, au moment du départ. Les jeunes coureurs ont découvert, très émus, ce petit mauriennais de leur âge,(11 ans) né sans tibias et opéré en Amérique grâce à la générosité de milliers de donateurs anonymes.

Bal, course enfants, marche adultes, vente de pains, le week-end a permis de récolter une somme record, soit plus de dix mille euros, ainsi répartis : cinq mille euros pour l'association Enzo, cinq mille euros pour la recherche médicale (cancer, sclérose en plaques).

Guy ne pouvait souhaiter meilleur anniversaire ! Il en remercie tous les participants avec mention particulière au Comité des Fêtes.

Ayant décidé qu'à 80 printemps il était temps de prendre sa retraite (de bénévole), il espère trouver un successeur à la tête de son association « AGIR EN MAURIENNE POUR VAINCRE LA MALADIE »

Le petit Enzo et Guy Reboul

Association des Parents d'Elèves « LES MARMOTS DE CUINES »

L'association permet d'aider financièrement les classes maternelles et primaires du groupe scolaire Moïse Collomb dans leurs sorties culturelles, éducatives et sportives (ski, piscine.. .), ainsi que dans des achats divers (jeux dans la cour de récréation, abonnements…)

Cette aide est possible grâce aux différents évènements organisés tout au long de l'année scolaire avec le concours des parents bénévoles (Merci à eux qui sont plus nombreux cette année) tels que :

- 2 foires aux mômes : une au printemps et une en automne
- 1 bourse aux jouets : en novembre
- 1 vente de pains cuits au feu de bois par les papas, avant chaque période de vacances scolaires (le vendredi).

Le 17 février, l'APE a également innové dans un concours de belote qui a été un franc succès.

L'office du tourisme et le site internet de la Commune (www.ville-st-etienne-cuines.fr), vous permettent de consulter l'agenda de l'association et de vous informer des dates exactes des manifestations.

Grâce aux fonds récoltés par «les marmots de Cuines », le sou des écoles mais aussi grâce à la participation importante de la Mairie, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 partent cette année durant une semaine en classe de découverte, en juin, aux Issambres.

Pour tout renseignement ou inscription aux manifestations, vous pouvez contacter l'APE à l'adresse suivante : ape.cuines@wanadoo.fr ou à ce numéro de téléphone 06 38 61 71 82.

Membres du bureau :

Présidente : BARRE Christel
Vice président : CHANUT Lionel
Trésorier : ROUPIOZ Philippe
Vice trésorière : CARTIER-LANGE Corinne
Secrétaire : BUISSON Lydie
Vice secrétaire : BOZON-VIAILLE Martine.

Cette année, l'association compte de nouveaux parents bénévoles et nous les remercions.

Tous les bénéfices de l'association sont réinvestis tout au long de l'année dans les projets d'école et profitent à chaque enfant de la maternelle au primaire.

Groupe vocal « LE CHŒUR DE L'ARC »

Le Groupe Vocal « Le Chœur de l'Arc » est partenaire du Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique du Canton de LA CHAMBRE depuis septembre 2009, géré par le Professeur de Musique et Chef de Chœur, Damien MOREAU sous la direction du Directeur de l'Ecole de Musique, Laurent JULLIARD.
Cet ensemble musical comporte 29 adhérents et un bureau composé des membres suivants :

Président : Marcel LAMOTTE
Président Adjoint : Lucien GIRAUD
Vice-présidente : Nadine DAL GE
Trésorière : Bernadette MILLERET
Trésorière Adjointe : Jeannine BORONAT
Secrétaire : Françoise LEARD
Secrétaire Adjointe : Diana LEDAIN
Présidents d'Honneur : René MARTIN et J.Michel CHAMBEROD

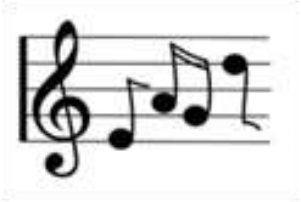

Les séances de travail et répétitions ont lieu tous les jeudis de 20h à 22h.

Les « PETITES MAINS »

Exposition du 27 octobre 2012 : couronnement d'une année de création et de travail.
C'est la grande salle de la mairie qui, cette année, a accueillit une exposition encore plus riche et variée que celles des années précédentes, preuve que l'association, dans la convivialité et la bonne humeur, sait faire preuve d'une créativité sans cesse renouvelée.
Une tombola, mettant en jeu des travaux accomplis par « les petites mains », récompensa d'heureux visiteurs, parmi les très nombreux qui vinrent admirer une exposition de grande qualité.

Les « RESTAURANTS DU COEUR »

Depuis plus d'une décennie, à St-Etienne-de-Cuines, l'association "Les Restos du Cœur" fonctionne tous les vendredis matin, apportant, outre la chaleur de l'accueil, une distribution de nourriture aux plus démunis. Hélas, de plus en plus de personnes en difficulté dans le canton, et bien au delà, font appel à ce bel effort de générosité, mis en place par le regretté COLUCHE. Implanté salle polyvalente Georges Bozon-Viaille, "Les Restos du Cœur Cuinains" se heurtaient à quelques problèmes de locaux, bien compréhensibles compte-tenu de l'utilisation intensive de cette structure. Par chance, grâce à la compréhension du Maire M. Joseph BLANC et celle du Père Yves DURIEUX, Curé de la paroisse, l'association des "Restaurants du Cœur" vient d'emménager dans des locaux du presbytère, plus adaptés, notamment pour respecter la chaîne du froid accueillant de façon plus conviviale les personnes en difficulté dans trois vastes pièces, avec, cerise sur le gâteau, un bureau mis à la disposition du responsable. Et ceci en parfaite collaboration avec la catéchèse, autre utilisateur du presbytère. Et c'est avec plaisir que les bénévoles œuvrant pour une juste cause en ont pris possession, espérant que de nouvelles bonnes volontés viendront renforcer leur belle équipe.

L'équipe des « Restos du Cœur » dans ses nouveaux locaux.

BASKET CLUB SAINT ETIENNE DE CUINES

Equipe Benjamins Garçons

Présentation du club :

Le BCC compte 81 licenciés, dont 11 dirigeants, 9 entraîneurs. Les 72 joueurs composés à part égale de 37 garçons et 35 filles, (36 % de cet effectif est originaire de jeunes de St Etienne de Cuines).

Nos 7 équipes évoluent en Championnat de Savoie, les plus jeunes à partir de 6 ans (baby) jusqu'aux séniors.

Les licences sont calculées pour que le plus grand nombre puisse en profiter : de 50 € pour les mini-poussins à 90 € pour les séniors, avec une réduction à partir du 2ème enfant.

Equipe Minimes Filles

Le BCC en quelques chiffres :

13,50 heures d'entraînement par semaine + 1 section basket loisir (adultes) qui se réunit tous les 15 jours.
- 9 entraîneurs dont 4 juniors (2 filles et 2 garçons) + 1 cadette.
- 115 rencontres programmées pour la saison 2012/2013 + des tournois et matchs amicaux.
- 2 gymnases : la salle polyvalente de St Etienne de Cuines et le centre culturel et sportif de La Chambre.
- 5 fois consécutives récompensé par le Challenge Hudellet du fair-play (2005 à 2009).

Parmi les points positifs à souligner, nous sommes heureux d'avoir pu remonter il y a 3 ans la section juniors/séniors suite au retour au club de jeunes (garçons et filles) en fin de formation scolaire ou en début de carrière professionnelle.

Leur venue permet d'apporter un second souffle au BCC, surtout avec leur implication dans le bureau, comme intervenants techniques ou dans l'organisation des plateaux pour le mini-basket.

Appel à la candidature : *la section sénior féminine recherche des joueuses (anciennes ou nouvelles) afin de pouvoir remonter une équipe en championnat.*

Equipe Séniors

Nous tenons également à remercier les sponsors qui nous suivent : M. et Mme DERRIER du Tabac Derrier à St Jean de Maurienne, M. FAVIER Jean-Luc des Stores Favier à St Jean de Maurienne, M. BOIS Eric de Cartouche Center à St Jean de Maurienne, M. BARON Jean-Baptiste des Ets Baron à Bonvillaret, M. et Mme THOMASSON des Ets Thomasson Traiteur à St Etienne de Cuines, M. AVALONNE Erick Boulanger à La Chambre, et une nouvelle arrivante cette année Mme Isabelle GODIER de la Société MIIG. Sans oublier les parents bénévoles et tous nos partenaires qui nous soutiennent lors de nos manifestations ou d'événements.

Sportivement votre. Le Président, Pierre Beytout : 06 72 67 06 85.

AS CUINES LA CHAMBRE Championne de Savoie 2ème Division

Denis Reffet (Dirigeant), Laurent Aimé (Capitaine), Séverin Tro, Kévin Votta, Julien Reffet, Christophe Duruisseau, Valentin Debon, Jean-Baptiste Vena, Arturo Vena (Dirigeant), Bob Bozon (Président), Thibault Laperouze, Denis Villiot, Loïc Zilli, Florian Combet, Tristan Coniglio, Baptiste Extrassiaz, Yoann Bonnivard, Mickaël Billesimo.

L'AS Cuines La Chambre est devenue Championne de Savoie 2011-2012 de 2ème Division District, avec seulement 2 défaites, l'équipe première finira aussi avec la meilleure attaque et la meilleure défense de sa poule.

La joie des supporters

Association des Boulistes

Notre club a été crée en 2008 et compte à l'heure d'aujourd'hui une trentaine de licenciés, nous avons en 3 ans très bien évolués , nous progressons cette année en deuxième division du championnat des clubs départemental avec de très bons résultats dans différents championnats en 2012 .

-concours de pétanque le Samedi 13 Avril à 14h licence obligatoire
-concours de pétanque le Samedi 6 Juillet à 14h licence obligatoire
-concours de pétanque le Samedi 14 Septembre à 14h ouvert à tous

contact : germainjocelyn@yahoo.fr (pour tout renseignement sur notre club).

Gymnastique Volontaire

Le Club de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES a fusionné avec le Club de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de LA CHAMBRE en gardant un créneau horaire dans la SALLE POLYVALENTE Georges BOZON-VIAILLE le mardi matin de 9h00 à 10h00.

L'Association Sportive de Cuines Section Musculation n'est pas une salle de musculation comme indiquée dans l'intitulé mais plutôt une salle de remise en forme. Elle est située au 67, route de la Combe à St-Etienne-de-Cuines, entre la poste et le collège, au 1er étage de l'ancien bâtiment des pâtes BOZON-VERDURAZ. A ce jour, notre association accueille 260 adhérents hommes et femmes. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 20 h 30 en non-stop. Les jours d'inscription sont les mercredi et vendredi de 18 h 00 à 20 h 00 au bureau de l'association situé à l'entrée de la salle. Le lundi soir est réservé aux initiations pour les nouveaux adhérents afin de connaître au mieux le bon fonctionnement de toutes les machines et cela dès 18 h 00 précise. Il est impératif de prendre rendez-vous pour cette séance, une semaine à l'avance, afin de regrouper les personnes. De plus, les lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 00 sont données des séances de gym tonic collectives. L'âge requis pour entrer dans notre association est de 16 ans. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous présenter à la salle les lundi, mercredi et vendredi, à partir de 18 h 00 ou téléphoner au 04.79.59.47.05. En dehors de ces heures, veuillez appeler la Présidente, Mme BROTTO Christine, au 06.12.59.50.09 qui répondra à toutes vos questions.

La Présidente,
Mme BROTTO Christine.

Une salle très bien équipée

Maurienne - Lutte c'est :

15 ans de création
10 ans de présence à St Etienne de Cuines (2002)
Club affilié à la FFL
55 licencies en majorité des jeunes de 4 à 12 ans
1 entraîneur Diplômé d'état : Pierre RAVOIRE
1 Entraîneur fédéral : Magda ZAWODNA
1 Animateur fédéral Sambo : Théo JEANNEAU
1 animatrice : Olivia MILLERET.

Palmarès 2012 :
Théo Jeanneau 7ème aux championnats d'Europe Cadets, champion de France Cadet en Sambo, membres de Rhône Alpes Elite, champion régional libre et gréco, participation aux France.
Baptiste DARVES-BLANC et Argan BROUZE : champions de France poussins Sambo, vainqueur de la coupe de l'avenir en lutte jeune
Maelys YVON : vice champion de France poussine sambo
Guiyann CAPUCETTI : 3ème aux championnats de France poussin Sambo
Maurienne classé 5ème/25 clubs en catégorie « jeunes ».

Organisation manifestations 2013 :
Dimanche 12 Mai : coupe de l'Avenir Rhône-Alpes à St Etienne de Cuines
Dimanche 23 Juin : concours de pétanque à Montaimont
Samedi 24 Aout : participation à la foire de Montaimont
Dimanche 22 septembre : forum des associations à St Rémy de Maurienne
Dimanche 23 novembre : concours de Belote à Ste Marie de Cuines
Samedi 22 Décembre : tirage des coffrets de Noël, dégustation d'huîtres à Ste Marie de Cuines.

Bureau :
Président : RAVOIRE Gilbert
Vice - président : CHOQUET Pascal
Secrétaire : BROUZE Corinne
Trésorière : RAVOIRE Bernadette
Membres : BROUZE Stéphane, REY Philippe, O. MILLERET, M.ZAWODNA.
Renseignements :
06 87 55 07 05 ou mardi, mercredi, jeudi de 17 h 30 à 19 h salle polyvalente

Avec le nouveau tapis, inauguré fin 2012, les lutteurs ont les moyens de bien s'entraîner

… et de tous ceux qui font vivre notre village

L'Association "***les Ailes du Glandon***"
a pour but de faire voler en salle (Indoor) de petits avions et hélicoptères électriques radiocommandés.

Cette pratique du modélisme demande à prendre soin de son matériel toujours en parfait état de marche, à passer de bons moments entre gens passionnés, le respect et surtout la concentration de pilotage.

Pour tous renseignements :
Denis TAUPIN : 06.26.06.08.24
Frédéric BIGNARDI : 04.79.56.36.59

Comité des fêtes de Saint Etienne de Cuines,

c'est depuis 15 ans une joyeuse équipe de gais lurons qui aiment rire et animer leur commune.
Pour 2012, entre le salon des vins et saveurs, les 2 brocantes, un inédit salon de l'artisanat, du collectionneur et du modélisme, qui sera reconduit en 2013 sur 2 jours, le bal en plein air du 14 juillet, la soirée beaujolais, le spectacle de Noël pour les enfants de la commune, ce n'est pas moins de 17 manifestations qui ont été organisées avec les courses de vélo qui traversent notre commune.
Quand une équipe gagne, on ne peut que la reconduire, et ce fut le cas lors de l'assemblée générale du 04 janvier 2013, équipe renforcée par quatre nouveaux membres.
Le bureau présidé par Michel Vetter, a validé le programme 2013 suivant :
- *9 mars :* carnaval dans les rues de Saint Etienne de Cuines
- *5/6 et 7 avril :* 5° salon des vins et saveurs à la salle polyvalente
- *5 mai :* brocante - vide grenier à la salle polyvalente
- *15 et 16 juin :* salon du collectionneur, de l'artisanat et du modélisme à la salle polyvalente
- *13 juillet :* bal populaire sur la place de la mairie
- *6 octobre :* brocante - vide grenier à la salle polyvalente
- *21 novembre :* soirée « Beaujolais-Nouveau » sur la place de la mairie
- *15 décembre :* après-midi Noël des enfants à la salle polyvalente

Et aussi toute la sécurisation des diverses courses de vélo qui passeront à Cuines cet été.
On ne peut que souhaiter longue vie au comité des fêtes, et la présence de beaucoup de Cuinains lors des diverses manifestations.

> Quelques temps forts ...

Repas champêtre

L'association « Héritage et Mémoire pour demain » a repris le 1er dimanche d'août, date traditionnelle « de la fête à Cuines » pour organiser son repas champêtre. Et il a connu, animé par l'accordéoniste réputé Patrick Déglise Favre, son succès habituel. Mais, en 2012, un plus apprécié tous les convives : l'apéritif musical servi place du four. L'Echo des Montagnes agrémentait avec le talent qu'on lui connaît ce moment très convivial.

Rendez-vous en 2013 !

Brocante

Brocante d'automne organisée par le comité des fêtes : toujours le même succès ! C'est effectivement l'une des plus vastes brocantes de la vallée et malgré une météo capricieuse, les fidèles brocanteurs et chineurs ont répondu présent au rendez-vous. Une nouveauté cette année, la restauration était assurée par les nouveaux propriétaires du restaurant « L'Antidote ».

Lors de la classique et bien rodée cérémonie du 11 novembre, un groupe d'enfants des écoles a interprété une version juvénile et moderne du « Chant des partisans ». Ainsi, les temps forts de la cérémonie ont pris une toute autre dimension.

Rassemblement des voisins du quartier de la Borgeat

Renouvelant le geste sympathique inauguré les années précédentes, Martine, résidente du quartier de LA BORGEAT, a invité tous ses voisins et voisines à se retrouver avec convivialité, pour fêter Noël et la fin de l'année 2012.

La fontaine-lavoir de La Borgeat, vénérable élément du patrimoine Cuinain, avait été choisie pour servir de décor à cet évènement festif : elle était parée de « son habit de fête » ! Martine aidée de Bernard avaient, une fois encore, procédé à la pose de décorations lumineuses sur le toit et le fronton, en utilisant la prise de courant électrique que la Commune a eu la prévenance d'installer, permettant ainsi d'apprécier, la nuit venue, une touche de gaieté en ce quartier un peu isolé.

Dans une belle ambiance, toutes et tous firent honneur aux boissons, pâtisseries, papillotes et autres friandises que chacun avait mises en commun, tout comme le plaisir de se retrouver amicalement entre voisins.

> Quelques temps forts …

Le Noël du comité des fêtes

Afin de bien fêter la fin de l'année 2012, le comité des fêtes a invité enfants et parents à rejoindre la salle polyvalente le dimanche 16 décembre pour un joyeux après-midi. « Joyeux », il le fut avec la présence d'un clown venu de Tencin (38) qui déchaîna les rires en faisant participer les enfants. Le tout agrémenté de jus de fruits, friandises incontournables et papillotes. Le Père Noël fut aussi et bien sûr de la partie !

Les enfants du groupe scolaire ont également fêté Noël !

Le 14 décembre 2012, superbe après-midi récréative de Noël pour les enfants du Groupe Scolaire Moïse Collomb à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille en partenariat avec Mesdames les institutrices, l'association des parents d'élèves et la municipalité.

Au programme : les chants des enfants, un spectacle de magie et un délicieux goûter offerts par l'association des parents d'élèves et la venue du Père Noël distribuant un livre offert par la municipalité à chaque enfant.

Les commerçants du Mont-Cuchet eux aussi à la fête !

L'union commerciale et artisanale du canton a mis en place une animation pour fêter Noël au centre commercial du Mont-Cuchet, au cœur du village. Cuinainches et Cuinains, jeunes et moins jeunes, en présence du Maire, Joseph Blanc et du Père Noël, ont été accueillis sous un chapiteau pour la distribution des clémentines et des papillotes. Un rendez-vous devenu désormais incontournable qui s'est déroulé comme toujours dans la bonne humeur.

Repas du CCAS

Un « baby-boom » au repas des anciens !

Temps fort de la vie de la commune, le repas annuel des aînés offert par la municipalité aux personnes de 65 ans et plus s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le samedi 23 février 2013. Joseph Blanc, Maire et Josette Derrier, Présidente du centre communal d'action sociale (CCAS) ont accueilli les invités avec une pensée pour les disparus de l'année 2012.

Les membres du CCAS étaient ensuite mis à l'honneur pour ce repas festif bien préparé dans une salle polyvalente colorée et fleurie. Une mention toute spéciale a été accordée à la Présidente Josette, qui en est déjà à sa 25ème organisation du genre.

Cette année, on a remarqué l'arrivée dans l'assistance d'un fort contingent de nouveaux aînés, les natifs du « baby-boom » de 1948.

Après le digestif gentiment servi par le Maire et les membres du CCAS, vint le temps des chansons et de la danse avec Marc Dufreney et son épouse qui ont emmené sur la piste les anciens sur des airs immortels leur rappelant leurs jeunes années, certains envahissant le parquet pour quelques pasos et valses à pas comptés, d'autres au micro faisant admirer leurs belles voix, tout au long d'un bel après-midi trop vite enfui…

Déjà 25 ans !

> Quelques temps forts …

Carnaval

Samedi 09 mars 2013 : parmi les chars, les spectateurs auront reconnu celui de l'association des parents d'élèves « Les Marmots de Cuines » avec des enfants grimés et colorés. « Les Ailes du Glandon » étaient présents, revisitant la célèbre partie de cartes de Pagnol. « Les Boulistes de Cuines » ont eux suscité de nombreux éclats de rire avec leur char de "Bébés". Et le « Comité des Fêtes » était représenté par des hippies ressuscités des années 70 façon Woodstock !!

Une ambiance très enjouée et beaucoup de bonne humeur régnait grâce également à la participation des majorettes de Modane, de l'Echo ardoisier de Saint-Julien-Montdenis et le Marching-band de Saint-Jean-de-Maurienne.

Une édition fort réussie !

Le Comité des Fêtes

Les Ailes du Glandon

Les Boulistes de Cuines

Les Marmots de Cuines

… de la vie au village

L'Echo Ardoisier

Le Marching-Band

Les Majorettes de Modane

> Le groupe scolaire ...

Classe de PETITE et MOYENNE SECTION :
33 élèves

Institutrice :
Madame Laëtitia BOUTILLY

Classe de GRANDE SECTION et C.P. :
25 élèves

Institutrices :
Mesdames Carole BUISSON et Jenna MORIS

Les Agents Communaux de l'école maternelle sont :

Mesdames Liliane VENA, A.T.S.E.M. et Nadine VILLIOT, Aide de l'A.T.S.E.M.

Madame Lucienne BERT

et Mesdemoiselles Prescilla DEMIERE et Mélissa CHATELAIN.

… Moïse André Collomb

Classe de C.E.1. et C.E.2. :
23 élèves

Institutrices :
Mesdames Sandrine GROS et Anne MESERE

Classe de C.E.2. et C.M.1. :
21 élèves

Institutrice :
Madame Françoise DA SILVA

Classe de C.M.1. et C.M.2. :
23 élèves

Institutrices :
Mesdames Sybille PADEY et Jenna MORIS

Les collégiens de 6éme en Vanoise

La sortie en Vanoise, qui a eu lieu en septembre 2012, a été très appréciée, les guides étaient gentils, les paysages magnifiques. Nous avons vu beaucoup d'animaux et de fleurs : bouquetins, chamois, lagopèdes, marmottes, Edelweiss...
Le refuge du Plan du Lac était bien. Le soir, une dame nous a conté des histoires de Haute-Savoie.
C'était vraiment sympa !

Naomi Letrung - Elève de 6ème B

Voyage en Angleterre

Du 10 au 15 septembre 2012, les élèves de 3e du collège de Saint Etienne de Cuines sont partis en Angleterre.
Après un trajet en bus, la traversée de La Manche en Ferry, puis à nouveau le bus, ils ont été accueillis et logés par les familles en petits groupes à environ 1h de Londres, à Opington. Le séjour a été rythmé par les visites de la région (musée Tussaud, musée de Londres, …) et les soirées en famille, où ils ont pu échanger et découvrir un autre mode de vie. Les élèves sont revenus ravis de leur séjour organisé grâce aux professeurs et aux accompagnateurs du collège de Saint Etienne de Cuines.

Les locaux tout neufs du Centre social DECLICC

Dix ans après sa création, l'association cantonale DECLICC a évolué de façon plus que positive avec l'obtention de l'agrément Centre Social et celui d'Association Cantonale d'Animation (ACA), grâce aux actions accomplies durant ces années.
Depuis novembre 2012, le centre social DECLICC a regagné ses locaux rénovés au 98 route de la Combe à St Etienne de Cuines.
Les locaux ont été agrandis et remis à neuf afin de recevoir les habitants du canton de la Chambre dans de bonnes conditions.

Quels services trouve-t-on dans ces locaux ?

Les services administratifs des :
- restaurations scolaires,
- garderies périscolaires,
- différents centres de loisirs enfance,
- accueil et activités pour les jeunes.

Le relais d'assistantes maternelles ouvert tous les mardis matin (en période scolaire) aux assistantes maternelles pour proposer des activités d'éveil aux enfants qu'elles gardent. Il propose des rencontres sur rendez-vous aux parents et assistantes maternelles qui en ont besoin.

Un lieu d'accueil enfants parents : Pré en Bulle, ouvert aux enfants non scolarisés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte responsable tous les lundis et jeudis matin de 9 à 11 h en période scolaire.

Une ludothèque (“un accueil multi-générationnel”) ouverte depuis octobre 2012. Elle offre la possibilité aux familles de venir jouer ensemble et avec d'autres… Un prêt de jeux est aussi possible. Les ouvertures actuelles, une fois par mois (hors vacances scolaires), seront augmentées dès septembre. Ouvertures prochaines : 13 avril, 1er juin et 29 juin.

Vous pouvez venir au centre DECLICC rencontrer les animateurs du canton quand vous le souhaitez du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pourquoi faire :
- trouver des réponses à des questions,
- proposer des projets,
- partager avec d'autres adhérents ou habitants du canton.

Le Centre Social DECLICC sera ce que les habitants du canton en feront en restant dans l'esprit qu'il se doit d'être : “un réel lieu d'accueil, de partage, de rencontre, d'animation et d'information toutes génération confondues” comme le rappelle Madame CLEMENT Danielle, la présidente du centre social.

Economies d'énergie, isolation et énergies renouvelables, l'ASDER vous conseille

Vous avez un projet de construction de maison ?
Vous souhaitez rénover votre logement ?
Vous souhaitez utiliser des énergies renouvelables ?
Contactez l'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, soutenue par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de Savoie.

Sur les questions d'économies d'énergie, d'isolation, d'éco-construction ou rénovation, d'énergies renouvelables, les conseillers de l'ASDER peuvent vous informer **gratuitement et en toute indépendance vis à vis des fournisseurs et installateurs.**
Des aides financières peuvent vous aider à améliorer l'isolation de votre logement, installer un chauffe-eau solaire ou une chaudière bois. Les conseillers sauront **vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir les aides** selon votre projet et vos conditions de ressources.

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

Fort de ce principe,

1. adoptez une **démarche économe** qui ne nécessite pas d'investissement et qui a un temps de retour immédiat ;
2. privilégiez la **conception et l'isolation de votre maison** pour réduire les pertes d'énergie ;
3. pensez aux **énergies renouvelables** de faible impact environnemental.

La nouvelle réglementation thermique (RT2012) évolue vers des exigences de «*basse consommation*».
Un habitat performant BBC « basse consommation » peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant de l'existant. L'ASDER organise régulièrement des visites de telles maisons. **Voir l'agenda sur le site www.asder.asso.fr**

Une priorité : il faut agir sur l'isolation. **L'épaisseur de l'isolation va influer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment**. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement solaire et bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.
Les systèmes solaires permettent de couvrir jusqu'à 40% des besoins annuels en chauffage et 60% des besoins en eau chaude sanitaire pour une habitation en Savoie. Les chaudières automatiques alimentées directement depuis le silo de stockage (plaquettes ou granulés) assurent le chauffage et la production d'eau chaude de l'habitation. Elles peuvent s'utiliser aussi bien en logement individuel que collectif.

Dans l'objectif de réduire votre facture énergétique tout en préservant l'environnement, **les conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie vous accueillent pour des conseils personnalisés gratuits** sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables :
- par téléphone au 04 79 85 88 50 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.
- sur rendez-vous, à la Maison des Energies à Chambéry (124 rue du bon vent) ou plus près de chez vous dans les permanences décentralisées (info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr)

- BIEN VIVRE CHEZ SOI DANS UN LOGEMENT ADAPTE ET ACCESSIBLE

- MAITRISER SON ENERGIE

PACT Savoie *« Bâtisseurs de solidarité pour l'habitat »*
Antenne Maurienne C.A.R - Avenue d'Italie 73300 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél. : 04 79 64 38 86 Fax. : 04 79 83 22 76

UN HABITAT ADAPTE, CONDITION DU MAINTIEN A DOMICILE

Le PACT Savoie accompagne les personnes et leur famille dans l'adaptation de leur logement, afin de favoriser autonomie et maintien à domicile : changement de la baignoire en douche, installation de volets roulants électriques, mise en place d'un monte escaliers, modification des largeurs de portes, …

AVANT TRAVAUX …

APRES TRAVAUX …

VERS UN LOGEMENT MOINS ENERGIVORE

La part des dépenses d'énergie dans le logement a fortement augmenté depuis plusieurs années. Le PACT Savoie accompagne notamment les foyers les plus modestes et les aide à diminuer leur facture énergétique avec l'ANAH et le programme « Habiter Mieux » :

- en réalisant un diagnostic thermique du logement,
- en indiquant les travaux les plus efficaces pour réduire les consommations,

www.anah.fr

Lors d'une visite à domicile, le PACT Savoie vous aide à élaborer un programme de travaux.
Il vous informe ensuite sur les financements disponibles pour concrétiser votre projet. Il peut vous aider lors de la réalisation des travaux (montage des dossiers,
vérification des devis, …).

Contact
Dominique LEBRUN
Chargée d'opération
PACT Savoie
dominique.lebrun@calpact73.org
04 79 64 38 86

Il est impératif de contacter le PACT Savoie avant tout démarrage de travaux.

> A l'honneur !

Déjà presque 25 ans au service de sa Commune !

Mme Josette DERRIER fait partie du conseil municipal et est Adjointe au Maire depuis 1989. Elle est également la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et œuvre toute l'année au services des autres avec beaucoup de passion et de dévouement.

Elle aide les personnes dans le besoin en les rencontrant, en essayant de comprendre leurs difficultés de vie et en trouvant des solutions pour améliorer leur quotidien.

Avec les membres du CCAS, elle a la mission, chaque année, de confectionner un généreux et apprécié colis de Noël pour les personnes originaires de St Etienne de Cuines se trouvant en maison de retraite. C'est l'occasion le temps d'un après-midi de rendre visite à ces aînés et de leur offrir aussi un peu de chaleur humaine et d'attention.

Depuis 2008, Josette est devenue la Présidente de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Bel'Fontaine » situé à La Chambre. Une mission de plus pour elle que de veiller au bon fonctionnement de cette maison de retraite avec l'aide du personnel.

Cette année, Josette a organisé son 25ème repas du CCAS offert aux personnes de la commune ayant 65 ans et plus. Un évènement déjà bien rodé maintenant mais qui demande toujours autant de préparation et de temps, afin de faire de ce jour, un moment inoubliable pour les Aînés de Cuines, et c'est là le plus important pour Josette et toute son équipe.

Nous lui adressons un grand merci !

La championne de l'année 2012 n'est autre que notre sympathique secrétaire de mairie, ***Christel Tronel*** !

En effet, le 16 septembre 2012, à Albertville, Christel obtient en finale le titre de « Championne de Savoie Tête à Tête Individuel Féminin ».

Une grande première pour la Pétanque Rémilienne grâce à Christel qui a offert le premier titre départemental de son histoire au club de Saint-Rémy.

Toutes nos félicitations !

> Informations diverses

Arrivée de la TV sur ADSL dans notre commune :

Orange poursuit sa démarche d'aménagement numérique du territoire. Après avoir équipé tous les centraux téléphoniques de l'Isère pour apporter le haut débit à 99% de la population du département, l'opérateur installe de nouveaux équipements pour fournir la TV sur ADSL. Explications.

Depuis le mois de décembre, 98% des foyers de Saint Etienne de Cuines peuvent désormais accéder à la télévision par l'intermédiaire de leur prise téléphonique. En effet le central téléphonique, auquel est rattachée notre commune, vient d'être équipé pour recevoir la télévision d'Orange qui utilise la technologie ADSL. A la maison, aucune modification de l'installation existante ! La simple prise téléphonique suffit pour bénéficier de toutes les nombreuses chaînes en qualité numérique incluses dans l'offre de base et sans supplément de coût quand on est client d'Orange.

Pour savoir si l'on est éligible et s'abonner à la TV d'Orange, il suffit soit de se rendre dans une boutique Orange (la plus proche étant sur Albertville), soit d'appeler les services du 1014 ou encore d'aller sur le site www.orange.fr.
Puis vous récupérez votre matériel (un décodeur numérique en prêt) dans la boutique Orange ou en vous faisant livrer directement à votre domicile.

La TV d'Orange sur ADSL, c'est plus de 150 chaînes incluses dont les chaînes de la TNT, un véritable vidéo club à la maison avec plus de 7 000 programmes disponibles : films, dessins animés, programmes musicaux, documentaires... , la TV à la demande, des chaînes événementielles et un vaste choix de chaînes optionnelles comme Orange Sport ou Orange Cinéma.

L'opérateur propose également une installation clé en main : lors de la souscription de l'abonnement, il est possible en effet de choisir une installation complète à domicile. Un expert se déplace pour installer le matériel, tester son bon fonctionnement et aider à la prise en main pour 1€ (voir conditions commerciales).

Enfin, pour ceux qui ne peuvent bénéficier de la TV sur ADSL compte tenu des règles techniques d'éligibilité, la TV d'Orange est également disponible par satellite. Renseignements à prendre auprès de l'opérateur.

Information juridique

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT :

Elle est ouverte à tous pour obtenir des réponses à vos questions, vous pouvez sans-rendez-vous, être mis en relation directe avec les Professionnels du Palais de Justice d'Albertville grâce au système de vidéo conférence CVJ (Contact Visio Justice). En complément, de nombreux partenaires (conciliateurs de justice, associations, notaires, avocats, etc.) proposent, sur rendez-vous, des temps de permanence afin de vous guider et de vous renseigner. Aux heures d'ouverture de la Maison de Justice et du Droit, venez prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil ou téléphonez au 04 79 56 83 54. L'agent d'accueil peut également vous délivrer des formulaires administratifs (dossiers de PACS, dossier d'aide juridictionnelle, attestation de témoin, etc.).

MAISON de JUSTICE et du DROIT
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Rue de la Sous-Préfecture (ancien Tribunal)
BP 92 - 73302 St-Jean-de-Maurienne Cedex
Tél. 04.79.56.83.54
mjd.st-jean-de-maurienne@orange.fr

OUVERTURE AU PUBLIC
Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Appel des Sapeurs Pompiers

Les sapeurs pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie forment et recrutent chaque année une centaine de sauveteurs aquatiques, titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, pour assurer la surveillance d'une trentaine de plages de Savoie chaque été.
Si vous êtes sportifs, motivés et disponibles en juillet et août, venez nous rejoindre…
N'hésitez pas à vous renseigner et demander un dossier d'inscription par courriel à sauvetageaquatique@sdis73.fr ou par courrier à : Service BNSSA, CSP Aix les Bains, 215 route de l'Albanais 73100 Gresy-sur-Aix "

> Rappel - Mise au point

Bruits de voisinage :

Selon l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997, *portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de la SAVOIE,* quelques articles intéressants…

art. 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Propriétés privées

art.8 : **Les propriétaires d'animaux** et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de **tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive**.

art.9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les **bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines** qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés** qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

art.10 : Les **éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état**, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des **performances acoustiques** n'apparaisse dans le temps; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

Les mesures seront effectuées conformément aux dispositions de la norme française NF-S-31057, concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

art. 11 : Les propriétaires ou utilisateurs de **piscines** sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installa-

Collecte des ordures ménagères :

Vous vous demandez souvent ce que vous payez en acquittant votre "taxe d'enlèvement des ordures ménagères" (TEOM). Voici donc les décisions prises lors du dernier comité syndical du SIRTOMM portant sur le "débat d'orientation budgétaire" (DOB), les coûts ont été proposés aux délégués. Ces coûts devront toutefois être validés lors du vote du budget du mardi 26 mars 2013. Les dépenses engagées pour les déchetteries de St Etienne de Cuines et La Chambre se sont montés pour 2012 à 168 182 € et il est prévu pour 2013 un montant de 131 400 €. Les coûts de déchetteries ne cessant d'augmenter sur la vallée. Malgré une augmentation des prix de reprise des matériaux et une stabilisation des coûts de traitement des divers déchets non recyclables, nous constatons que celles-ci sont de plus en plus utilisées et que les tonnages augmentent, et ce au profit d'une réduction des décharges sauvages. Grâce à une bonne reprise des produits et à une augmentation du tri sélectif, les coûts devraient passer de 2,70 € par habitant en 2012 à 2,50 € pour 2013. L'incinération quant à elle passera de 164,50 € ttc la tonne à 163,50 € ttc la tonne. La péréquation de l'investissement baisse de 0,22 € par habitant passant ainsi à 12,70 €. Le montant dû au SIRTOMM par la commune pour le traitement des ces ordures devrait s'établir en 2013 à 125 581,00 €. Il est rappelé que les encombrants doivent être déposés dans les déchetteries et non devant les bacs à ordures ménagères, de plus une collecte de ces encombrants a lieu sur la commune (inscription auprès du secrétariat de mairie). Les conteneurs disposés dans la commune ne sont destinés en effet à ne recevoir que des déchets ménagers.

> Agenda des manifestations 2013

(Dates communiquées par les associations)

Du vendredi 5 au dimanche 7 avril : 5ème Salon des Vins et des Saveurs
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 13 avril : Concours de pétanque
à partir de 14 heures au boulodrome (licence obligatoire)
organisé par l'Association des Boulistes de Cuines

Dimanche 5 mai : Brocante de printemps
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 12 mai : Coupe de l'Avenir Rhône-Alpes
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par l'Association Maurienne Lutte

Dimanche 2 juin : Foire au "mômes" de printemps
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Samedi 15 et dimanche 16 juin : Salon du Collectionneur, de l'Artisanat et du Modélisme
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 22 et dimanche 23 juin : à l'occasion des 40 ans de la Chorale Chœur de l'Arc,
Concerts organisés avec la participation de l'Ecole de Musique de La Chambre.

Samedi 6 juillet : Concours de pétanque
à partir de 14 heures au boulodrome (licence obligatoire)
organisé par l'Association des Boulistes de Cuines

Samedi 13 juillet : Bal populaire
sur la Place Jean Viard, devant la mairie, organisé par le Comité des Fêtes

Du Mardi 16 au Mercredi 31 juillet : Exposition, salle de la mairie
organisée par l'Association Héritage et Mémoire pour Demain qui vous propose de retrouver 30 ans de la vie de notre canton, depuis 1980, à travers photos et articles du Dauphiné Libéré et de La Maurienne

Dimanche 4 août : Repas champêtre
sous le préau de l'école, précédé par un apéritif musical sur la Place du Four
organisé par l'Association Héritage et Mémoire pour Demain

Samedi 14 septembre : Concours de pétanque
à partir de 14 heures au boulodrome (ouvert à tous)
organisé par l'Association des Boulistes de Cuines

Dimanche 29 septembre : Foire au "mômes" d'automne
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 6 octobre : Brocante d'automne
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par le Comité des Fêtes

Jeudi 21 novembre : Soirée « Beaujolais Nouveau »
sur la Place Jean Viard, devant la mairie, organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 24 novembre : Bourse aux jouets
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 15 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants
à la salle polyvalente Georges Bozon-Viaille organisé par le Comité des Fêtes

> Renseignements utiles

Permanence de M. le Maire

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de mairie.

Secrétariat de mairie : Nathalie BERTINO, Myriam FRENE et Christel TRONEL

Courriel : mairie-stetiennedecuines@wanadoo.fr
Tél. : 04 79 56 22 38 / Fax : 04 79 59 49 95

Horaires d'ouverture au public

(du 1er octobre au 31 mars) :

Lundi	de 13h30 à 18h00
Mardi	de 8h30 à 12h00
Mercredi	de 13h30 à 18h00
Vendredi	de 13h00 à 16h00

(du 1er avril au 30 septembre) :

Lundi	de 13h00 à 17h00
Mardi	de 8h30 à 12h00
Mercredi	de 13h00 à 17h00
Vendredi	de 13h00 à 16h00

Bibliothèque

Mme Annie LECLERCQ
Tél. : 04 79 20 55 91
Courriel : bibliotheque-stetiennedecuines2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi	de 10h00 à 11h00
Mercredi	de 14h00 à 18h00
Jeudi	de 10h00 à 11h00
Vendredi	de 14h00 à 16h00

Ouverture des déchetteries cantonales

Déchetterie des « Iles » - Saint-Etienne-de-Cuines :

Horaires d'ouverture au public

(du 1er décembre au 28 février)		(du 1er mars au 30 novembre)
Lundi	de 14h00 à 17h00	de 15h00 à 18h00
Mercredi	de 14h00 à 17h00	de 15h00 à 18h00
Samedi	de 13h00 à 16h00	de 13h00 à 16h00

Déchetterie de « La Lauzière » - La Chambre :

Horaires d'ouverture au public

(du 1er mars au 31 octobre)		(du 1er novembre au 28 février)
Lundi	de 9h00 à 12h00	de 9h00 à 12h00
Mardi	de 9h00 à 12h00	de 9h00 à 12h00
Mercredi	de 9h00 à 12h00	de 9h00 à 12h00
Jeudi	de 9h00 à 12h00	de 9h00 à 12h00
Vendredi	de 15h00 à 18h00	de 14h00 à 17h00
Samedi	de 9h00 à 12h00	de 9h00 à 12h00

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants par les employés communaux se fera suite à l'inscription auprès du secrétariat de mairie. Vous devrez indiquer la nature des déchets, le lieu de l'enlèvement ainsi que le volume approximatif. Ce ramassage est un service apporté à la population et non un dû.

Obligation : les diverses matières doivent être séparées (fauteuils démontés, vitres déposées, jantes et pneus séparés…).

Site internet : www.st-etienne-cuines.fr